



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 47974

Texte de la question

M. Charles Josselin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les conséquences de la réforme du financement de la protection sociale des entrepreneurs de travaux agricoles, viticoles et forestiers. L'augmentation des charges est préoccupante du fait de la définition de l'assiette des cotisations des entrepreneurs qui englobe tous les bénéfices. Or, le 23 mai 1995, monsieur le Premier ministre s'était prononcé pour une réforme de la fiscalité agricole distinguant les bénéfices réinvestis dans l'exploitation de ceux qui rémunèrent le travail de l'agriculteur. Aujourd'hui, bien que des propositions aient été formulées par l'intermédiaire des organisations professionnelles, les petites entreprises évoluent dans un contexte de plus en plus défavorable avec des charges sociales écrasantes. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser quelles sont les intentions du Gouvernement et les mesures qu'il entend prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Josselin Charles](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47974

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 442